

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 13 OCTOBRE 1893

C. A. CHÈNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

No. 33

LE MÉDECIN DES FOLLES.

PREMIÈRE PARTIE.

L'HOTEL DU GRAND CERF

XLVI

(Suite.)

En entendant la voix de cet inconnu, auquel jusqu'à ce moment elle n'avait pas accordé la moindre attention, Edmée tressaillit et se tourna vers lui.

Le neveu du banquier s'inclina devant elle en souriant.

La jeune fille lui rendit son salut, puis attacha sur son père un regard qui signifiait clairement :

— Quel est donc ce monsieur ? ...

Le vieillard comprit cette interrogation muette et répliqua :

— Comment ? Fabrice est-il si changé lui aussi, depuis quatre ans, que tu ne le reconnais pas ? ...

Edmée rougit.

— Pardonnez-moi, mon cousin... — fit-elle, — j'étais une petite fille il y a quatre ans ! — Il ne faut pas m'en vouloir si j'ai un peu oublié vos traits... Mais je vous reconnais maintenant... —

— C'est moi qui suis coupable, ma cousine, — répondit Fabrice en serrant la main qu'Edmée lui tendait, — j'aurais dû vous habituer à voir quelquefois mon visage, et vous ne m'auriez point tout à fait oublié... —

— Enfin, — reprit Edmée, — vous me jurez que ma mère est presque remise et que je la verrai demain ? —

— Oui, ma cousine.

— C'est bien, je vous crois.

La jeune fille se souvenait de nouveau de l'affirmation rassurante de Georges Vernier.

— "Madame votre mère, — avait-il dit, — ne court aucun danger." —

En conséquence, elle était facile à convaincre.

— Et c'est aujourd'hui que tu m'emmenes, père ? — poursuivit-elle, en jetant ses deux bras autour du cou de M. Delarivière.

— Oui, mon enfant... — Va donc préparer ton petit bagage qu'on t'enverra ce soir même au Grand-Hôtel où je suis descendu, et dis adieu à tes compagnes... Nous t'attendons.

— Mon bagage... des adieu... — répéta l'enfant, très surprise.

— Mais, sans doute... —

— Est-ce que tu me retires de pension pour tout à fait ? ... —

— Oui, chère mignonne... —

— Et je ne vous quitterai plus ? —

— Je l'espère bien.

— Ah ! quel bonheur et que je suis heureuse ! — Près de maman et de près de toi, toujours ! C'est à en devenir folle de joie !... — Je cours à la lingerie et au jardin... — je ne serai pas longue, va ! Je garde mon costume... — Avant un quatre d'heure, je suis à toi... —

Et, après avoir donné à son père une demi-douzaine de gros baisers bien sonores, Edmée sortit du salon en courant.

Les pensionnaires venaient de quitter le réfectoire et prenaient au jardin la récréation du soir.

Edmée rejoignit Marthe.

— Qu'est-ce qui t'arrive d'heureux ? — lui demanda cette dernière. — Te voilà rayonnante ! —

— Mon père est là, il m'em-mène !... — répondit la jeune fille.

— Aujourd'hui ? —

— A l'instant.

— Pour te garder avec lui ? —

— Oui, ma chérie.

Marthe fronça le sourcil.

— Qu'as-tu donc ? — fit vivement Edmée. — Est-ce que tu ne partages pas ma joie ? —

— D'abord je ne suis nullement joyeuse de te perdre, toi ma seule amie, et puis je pense à M. George.

Edmée tressaillit.

— Que dira-t-il quand il apprendra que tu n'es plus ici et qu'il ne saurait pas où te retrouver ?... — poursuivit Marthe.

— Mais il le saura, — interrompit Edmée.

— Comment.

— M. Georges est médecin à Melun, il nous l'a dit, et c'est lui qui soigne ma mère encore un peu souffrante... — Or, mon père me conduit demain à Melun, où je serai plus libre qu'ici... — Je pourrai causer à mon aise et sans me cacher avec M. Georges, et nous trouverons facilement quelque bonne occasion d'apprendre à mes parents que nous nous aimons... —

— C'est vraie... — murmura la jolie brune en poussant un soupir. — Tu es heureuse, je le sens bien... — Mais que vais-je devenir ici sans toi ? — Je mourrai d'ennui certainement... —

— Je t'écrirai de longues lettres... — je te tiendrai au courant de tout... — Je viendrai te voir souvent et, quand arriveront les vacances, nous les passerons ensemble... Ce sera charmant... —

— A la bonne heure ! cette perspective me console un peu... —

— Allons, viens m'aider... —

Les jeunes filles se rendirent à la salle d'étude où elles rassemblèrent les livres d'Edmée, puis au dortoir,

on réunit le linge et les vêtements qui devaient être emballés et envoyés au Grand-Hôtel.

Pendant ce temps M. Delarivière avait soldé le mémoire de la direction, et laissé pour les filles de service une ample gratification.

Edmée arriva suivie de Marthe, qui ne voulait la quitter qu'au dernier moment et qu'elle présenta à son père comme sa meilleure amie.

La directrice adressa quelques paroles émuës à l'enfant dont elle allait se séparer. On échangea des baisers d'adieu, accompagnés de larmes, puis Edmée monta en voiture avec son père et son cousin, et la porte du pensionnat où s'étaient écoulées son insouciance enfance et sa première jeunesse heureuse se referma sans bruit derrière elle.

Un peu avant neuf heures du soir nos trois personnages arrivaient au Grand-Hôtel.

On dina dans l'appartement du banquier, et Fabrice partit après avoir promis d'aller visiter le lendemain matin la propriété de Neuilly, et de venir ensuite déjeuner avec son oncle et sa cousine.

L'idée d'habiter une délicieuse maison, avec un grand parc, à la porte de Paris, enthousiasmait Edmée...

Fabrice occupait, rue de Clichy, le rez-de-chaussée d'un pavillon situé au fond de la cour d'une grande maison de produit.

Il rentrait chez lui, brisé de fatigue, et comptait prendre un repos immédiat et réparateur.

Le concierge l'arrêta au passage.

— Monsieur Leclère, — lui dit-il en fouillant le casier dont chaque compartiment portait le nom d'un des locataires, — j'ai une lettre pour vous.

— De Paris ? — demanda machinalement Fabrice.

— Faut croire, puisqu'elle a été apportée ce soir par le chasseur d'un grand restaurant du boulevard... Je ne sais plus lequel.

Fabrice prit la lettre, jeta les yeux sur la suscription, reconnut l'écriture de René Jancelyn et, tirant un passe-partout de sa poche, gagna le rez-de-chaussée du pavillon.

Laurent, — ainsi se nommait son domestique, — dormait sur un fauteuil du quinzième siècle dans le vestibule.

Le jeune homme le réveilla, lui donna l'ordre d'allumer une lampe et franchit le seuil de la chambre à coucher où Laurent, les yeux gros de sommeil, ne tarda point à le rejoindre avec de la lumière.

— Est-il venu quelqu'un pour moi aujourd'hui ? — demanda Fabrice.

— Non, monsieur.

— Et hier, après mon départ ? —

— Personne.

— C'est bien... je n'ai pas besoin

de vous. — Vous pouvez vous retirer. Laurent ne se le fit pas répéter, et Fabrice décacha le billet de René Jancelyn, frère de Mathilde.

Il contenait ces lignes :

" Cher ami,

" Je vous écris de chez Brébant où le docteur m'explique que des raisons très sérieuses vous empêcheront de dîner avec moi comme c'était convenu.

" C'est très bien, mais le docteur et moi nous n'en avons pas moins absolument besoin de vous voir aujourd'hui.

" En conséquence, nous vous attendrons jusqu'à onze heures et quart dans le cabinet No. 5.

" Poignée de main,

" RENE."

— Que le diable les emporte ! — murmura le jeune homme en regardant sa montre.

Elle indiquait onze heures moins quart.

XLVII

Fabrice remit son chapeau, prit ses gants, et quitta sa chambre.

Dans le vestibule il trouva Laurent fermant à double tour la porte qui donnait sur la cour.

— Ne fermez pas, — lui dit-il, — je sors.

— Mais monsieur rentre à peine ? — s'écria le domestique.

Fabrice ne répondit pas.

— Faudra-t-il attendre monsieur ? — reprit Laurent d'un ton mélancolique... — Monsieur m'avait permis d'aller me coucher.

— Et je vous le permets encore... —

— Alors, bonsoir, monsieur... — Si monsieur va jouer, comme c'est probable, que monsieur tache au moins d'avoir de la veine et de gagner une grosse somme, car le service de monsieur est bien difficile quand monsieur a perdu... — Monsieur a l'air de s'en prendre à moi, ce qui me semble une grande injustice... —

— Ne craignez rien, — fit le jeune homme en souriant malgré lui.

Puis il gagna lestement la rue.

Un coupé de régie passait à vide.

Il y monta et il arriva chez Brébant en moins d'un quart d'heure, après avoir examiné sur toutes les faces, chemin faisant, les événements accomplis depuis la veille.

Il se fit ouvrir la porte du No 5 et trouva ses deux associés les coudes sur la table, en face d'un dessert au pillage.

Une bouteille de vin de Champagne presque intacte se congelait dans un rafraîchissoir en plaqué, à côté du café, des liqueurs et des boîtes de cigares.

Frantz Rittner et René Jancelyn fumaient, et cette béatitude extatique qui suit un bon dîner se peignait sur leurs visages.

— Bravo ! — s'écria le frère de Ma-

thilde. — Il n'est pas encore onze heures cinq minutes ! Vous êtes exact comme un huissier ! — Nous avons un peu peur que vos nouvelles occupations de *guide de Vétranger dans Paris* ne vous permettent point de répondre à mon appel.

— Votre lettre était pressante, — répliqua Fabrice, — je suis venu, mais en vous maudissant, car je meurs de fatigue et de sommeil... —

J'allais me mettre au lit... —

Et il se laissa tomber sur le classique divan qui joue un rôle sérieux dans les cabinets particuliers.

Vous avez diné ? — demanda Rittner.

— Oui.

— Voulez-vous souper ? —

— Non ! — causons tout de suite, je vous prie, puisqu'il paraît que nous avons à causer ; — entre nous, j'ai le vif désir de vous fausser compagnie le plus tôt possible.

— Mais, — répondit Jancelyn, — il me semble que c'est à vous de nous donner des nouvelles, et c'est pour en avoir de toutes fraîches que nous vous avons convoqué à bref délai.

Le visage de Fabrice s'assombrit.

— Parbleu ! — dit-il, — vous auriez aussi bien fait de me laisser dormir... Les nouvelles que j'apporte ne sont point d'une nature bien réjouissante... —

— Comment cela ? — reprit le Dr Rittner. — Tantôt chez moi, à Autueil, en me renseignant sur les causes probables de la folie de votre tante de la main gauche, vous m'avez raconté l'exécution du condamné de Melun. — Vous a-t-il fallu taire quelque particularité importante et fâcheuse ? —

— Au sujet de l'exécution, non. — Les choses se sont passées exactement comme je les ai dites... — Là n'est point le danger.

René Jancelyn pâlit.

— Le danger ! — répéta-t-il. — Il y a donc un danger ? —

— Je le crains... ou plutôt j'en suis sûr.

— Lequel ? Expliquez-vous ! — fit Rittner inquiet.

— Versez-moi d'abord un verre de Champagne frappé... — Je crois que j'ai la fièvre et ma gorge est en feu.

René mit une coupe devant Fabrice, Frantz la remplit et le jeune homme but avidement.

— Et maintenant, — reprit le docteur, — parlez vite ! — S'il existe un danger, où est-il ? De qui viendrait-il ? —

— Il se trouve à Melun... — Il se produit sous la forme d'un certain matelot employé chez une loueuse de canots qui se nomme la veuve Gallet.

— On réclame le mot de l'énigme.

— Le voici : — Ce matelot, à l'époque de... de l'accident, habitait de

l'autre côté de la Seine, presque en face de l'endroit où j'ai fait... ce que notre salut nous commandait de faire... —

— Et — demanda vivement René — l'homme vous a vu ? —

— Non... —

— Il vous soupçonne, cependant ? —

— Pas davantage... —

— Eh bien, alors, où est le péril ? —

— Attendez ! — Ce matelot, un ivrogne, une sorte de brute, a été mis par le hasard, ou plutôt par certains indices, sur les traces de la vérité... — Hier, pendant une promenade en bateau, il m'a fait part de ses idées relatives à la manière dont les choses ont eu lieu... Il affirmait l'innocence du condamné, ou tout au moins réduisait sa part à une complicité aveugle et inconsciente... —

En l'écouter, je frissonnais... — Il me fallait, pour ne pas me trahir, une jolie dose d'énergie... —

— Qu'a découvert ce matelot ? —

— L'emprunte des semelles et des talons de chaussure fines — les miennes — sur la neige gelée au fond d'un canot confié à sa garde et dont je m'étais servi pour traverser la rivière, afin d'éviter le pont et d'arriver plus vite... —

— Ces empreintes ne prouvent rien contre vous... D'autant qu'il a sniffé du dégel pour les effacer... — L'homme a-t-il raconté au juge d'instruction sa petite trouvaille et ses commentaires ? —

— Non, — Il s'est tenu coi... — Il craint la justice comme le feu, et les gens de loi lui causent une horrible frayeur... —

— Ah ! bah ! — Et pourquoi donc ça ? —

— Je l'ignore, mais il est facile de le savoir et je le saurai... —

— Eh bien, mon cher, — reprit le docteur, — je crois que vous vous alarmez sans motifs et que vous pouvez dormir en paix, s'il n'y a pas autre chose que votre histoire de talons de bottes.

— Malheureusement il y a autre chose, — dit Fabrice d'une voix sourde.

— Quoi ? —

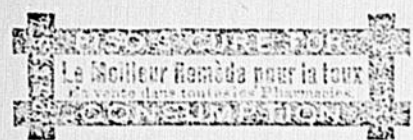
— Le matelot nous avait laissé comprendre qu'en dehors de ses conjectures, et les corroborant, il était en possession d'un indice grave une sorte de preuve matérielle de l'existence d'un complice... —

— Ah ! diable ! —

— Pressé par moi de s'expliquer à ce sujet, il crut que je me moquais de lui où il comprit qu'il avait déjà trop parlé... — Toujours est-il qu'à partir de ce moment il me répondit d'une façon évasive et qu'il me fut impossible de d'en tirer quelque chose.

— Bref, il a refusé de s'expliquer au sujet de l'indice grave ? —

(A continuer.)



GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 13 OCTOBRE 1893.

LE BILL CASGRAIN

— ET —

LES JUGES.

“L'ordre Public tout entier est sous la garde des tribunaux.”

Où allons nous ?

Au désordre et à la tyrannie !

Tyrannie politique, Judiciaire, etc.

Nous allons le démontrer :

D'ABORD CE BILL CASGRAIN.

Quand “la campagne, qui fait le pays, et le peuple de la campagne, qui fait la nation” — ont-ils jamais demandé ce bouleversement judiciaire ; — quand ont-ils jamais été consultés, sur cette prétendue réorganisation, sur le renversement de la grande Institution, *lex sacra*, forteresse de toutes les autres !

Est-ce lors de la dernière élection générale ?

Non, pas un mot n'en a été dit.

Et depuis, jamais !

Les représentants de nos campagnes et de nos villes, sentant qu'ils n'avaient pas reçu de leurs commettants, pareille mission, et effrayés avec raison, de l'immense responsabilité, que voulait leur faire encourir notre juvénile *Solon*, reculèrent devant cet odieux escamotage, et lui firent comprendre, les uns tout haut, et les autres par leurs chuchotements, qu'il fallait se démettre ou se soumettre, et c'est ce que fit notre aventureux Procureur-général.

Mais qui donc l'a demandé et même confectionné, en tout ou en partie, ce terrible Bill :

Ce seraient, dit-on, certains d'entre nos grands et petits Juges, dont les noms vous seront plus tard indiqués, ainsi que les sentiments patriotiques, désintéressés, et le mobile qui les ont fait se mouvoir ainsi. Et qu'alors sera pâle l'Etoile du grand chancelier d'Aguesseau, invoquée par notre savant Procureur en face des Soleils de notre hiérarchie Judiciaire !

Dans notre bienheureuse Province, chez plusieurs de nos Juges, nous avons de grands et petits César, dont la cervelle à plusieurs compartiments, pouvant dicter à leurs scribes, jusqu'à 4 missives simultanément, ne peut se borner à exercer modestement, tranquillement, leurs fonctions de Juges, et il faut que ces riches génies se répandent un peu partout.

Ces extensions de nos Aigles, au vol rapide, on les trouve dans le Pouvoir exécutif, administratif, ou ses appendices, dans le pouvoir législatif, dans l'enseignement, même la pédagogie, et surtout dans quelque bonne fonction plus *lucrative*, sous la Couronne, sans jamais cesser, (Oh ! miracle) d'en être INDEPENDANTS !

C'est, néanmoins, en violation formelle de la *Constitution*, qui a défendu tout cela.

Mais la *Constitution*, elle a été faite, dans un temps, où les juges n'étaient pas au-dessus de toute faiblesse, comme ceux de notre époque.

La preuve, c'est qu'en dépit, au mépris même de cette *Constitution* (faite par des hommes, qui comme Sir Geo. Cartier, en créant la décentralisation judiciaire, n'avaient pas prévu le degré de moralité, la vertu farouche auxquels le *progrès moderne* et les *chemins de fer* feraient parvenir les juges de nos jours), notre *spartiate* Lycurge aurait eu des accommodements avec nos illustres ; en faisant une toute petite loi, déclarant :

Que ces Magistrats, pleins de vertus et de désintéressement, de dévouement pour la Patrie, pourraient en certains cas, comme celui par exemple de Commissaire-Enquêteur, toucher, outre leur traitement de \$5,000, certaine indemnité grasse, *lucrative* !

Et voilà comment, nous franco-canadiens, qui avons eu, dans nos ancêtres, de si nobles amants de la Liberté, nous retournons au moyen-âge, à la confusion des pouvoirs administratif, politique et judiciaire, contre laquelle ces héroïques conquérants ont lutté en véritables lions.

Sans cette séparation des pouvoirs, disent tous les grands penseurs des temps modernes, dévoués au bonheur des peuples, la liberté devient impossible.

Et, lorsque l'administration de la justice souffre, languit, à cause de ces écarts injustifiables du devoir de ce vide, dans les rangs de la Magistrature ; si les procès ne peuvent plus s'instruire et encore moins se terminer, si les délibérés s'amoncellent et semblent jetés, dans un éternel oubli, enfin si la justice *périodite*, on crie, on fait appel, à l'aide, à l'assistance de nos juges ruraux, sauf à les voir insultés, méprisés par certains gentes d'avocats mal-élevés, tout citoyens qu'ils soient.

Cependant, tout aussitôt, nos juges résidents, au grand préjudice de l'administration de la justice, dans nos districts ruraux, moins sensibles au respect qu'ils se doivent à eux-mêmes ainsi qu'aux citoyens et au barreau de leurs districts, qu'à l'alléchante épice de \$6.00 par jour d'absence du lieu de leur résidence, réelle pour quelques uns et *fictive* pour d'autres, s'empressent de voler au secours de leurs laborieux collègues, y compris le *grand Turc* à Montréal.

Les comptes publics d'Ottawa, pour 1892, font des révélations intéressantes à ce sujet, et plus d'un député va se faire un devoir, aux prochaines sessions de nos Parlements, de demander aux savants ministères, des explications sur certains mystères incompréhensibles pour de simples mortels, comme nous.

Il est encore, plus qu'urgent de mettre un terme à la *non-résidence* de certains juges, dans nos districts, de même qu'au silence gardé jusqu'à présent, non par les justiciables maugréant, mais par quelques hommes de loi, dans la crainte du plus fort !

Il ne faut plus que cela serve de prétexte à la fausse, à l'absurde prétention que cette résidence n'est point nécessaire, ni même utile, et que le plan Casgrain a toute raison d'être.

Il ne s'agit pas, aujourd'hui, d'une question politique, ou de parti, nous sommes l'“Echo des campagnes”, des conservateurs comme des libéraux, et tous de se dire :

Comment se fait-il que l'hon. Premier, que (sans tenir compte de sa manière de voir en politique), nous pensons honnête et bon cana-

dien, se soit laissé imposer cette loi néfaste, et en ait assumé la triste responsabilité !

L'économie, que l'on invoque, comme palliatif et qu'on le remarque bien, non pas, dans l'intérêt du Trésor provincial, mais bien et uniquement pour grossir le Trésor fédéral n'est qu'un *leurre* — une honteuse imposture.

La Province de Québec ne compte aujourd'hui que 30 juges de la Cour Supérieure, tandis que le Bill Casgrain nous en donne quinze, outre 26 juges de districts, — total 41 Juges.

Indubitablement on veut nous *refaire*, nous, race *inférieure* à l'image de la race *supérieure*, Haut-canadienne, dont le brutal *orangeiste*, le ministre Clarke Wallace fait nécessairement partie, et dont notre procureur-général, son parent par affinité, (aurait dit un *journal non-contradit*) serait l'un des riches produits.

Et voilà, comme quoi, avec ces 41 Juges, au lieu de 30, le Bill Casgrain va faire *économie* !

D'ailleurs, quel homme d'état sérieux, comprend l'importance de l'administration de la justice, sauvegarde de toutes les autres institutions d'un peuple, a jamais songé à pousser l'économie, l'inepte gredinerie, jusqu'au point de nuire à l'efficacité du service public, et surtout à celle de la Justice.

Qu'on ne fasse donc pas l'Harpagon, en ménageant les bouts de chandelles, pour tomber dans les ténèbres.

Un mauvais plaisant s'adressant à un grand mesquin, fort mal chaussé, par économie, ah ! ça ! pourquoi ne te fais-tu pas couper les deux jambes, quelle dépense en chaussures, tu ménagerais !

Notre Athénien voulant ressusciter son pauvre bill, a frappé à toutes les portes, moins celle des électeurs, des vrais justiciables, mais partout et toujours, il n'a reçu que des assommoirs.

Nous pouvons donc l'affirmer, sans hésitation, l'opinion publique, universelle, celle des grands et des petits, des savants et des ignares, est, en masse, hostile à cette progéniture de notre procureur-général et de ses honorables coopérateurs.

Or, l'opinion publique, c'est un précepte, est l'âme des gouvernements constitutionnels.

Et l'âme d'un district judiciaire, c'est un juge *réellement résident*, et un district sans un juge permanent résident, c'est absolument comme un corps, *sans âme* !

Aussi qu'on en soit bien certain, si quelques uns de leurs honneurs s'obstinent, plus longtemps à douter de ces vérités, les parlements dans leurs prochaines sessions seront appelés à s'en occuper, — sérieusement et jusqu'au bout. — Car l'abus est rendu trop loin, la mesure renversée, le peuple des campagnes en a trop souffert, il en est justement indigné, et il veut, *coûte que coûte*, que cela finisse.

Il est temps de savoir si le confort des juges, leurs goûts ou fantaisies doivent l'emporter, sur les besoins — de ceux qui les payent, — et sur la facile, prompt et saine justice, qui leur est due.

Honorable Premier, s'il nous était permis de vous faire des suggestions salutaires pour le pays, pour vous et vos adjoints, voici ce que l'on s'empresserait de faire, en attendant que, lors de la prochaine élection générale, le Bill Casgrain, si cela

lui sourit, soit soumis à la considération du peuple :

1o Faire faire devant un comité, durant la prochaine session, une enquête sur l'administration de la justice, en cette province, et le fonctionnement de l'organisation judiciaire, dont nous avons été dotés par des hommes pleins de science, — muris par l'âge et l'expérience, de vrais hommes d'état ! —

2o Faire adopter un *peut* Bill non pas pour y décréter (ainsi que le voudrait, tout en répudiant le Bill Casgrain, qu'il appelle gigantesque, un *excentrique* correspondant, voir le *Monde* du 26 sept) que tous les juges des districts ruraux, résideraient, à Montréal, pour s'y instruire, se former, au contact de l'aréopage de notre grande Cité ; mais, pour nous, bien au contraire, faire adopter un tout petit bill une toute petite loi, décrétant purement et simplement en *substance*, quelque chose comme ceci :

(a.) La Cour supérieure et ses juges dans chaque district auront *ex-officio*, en matière criminelle, pénale, etc... non dévolue exclusivement à la Cour du Banc de la Reine, les juridictions, pouvoirs des juges des sessions de la Paix, Magistrats de district, stipendiaires, — en exerceront les fonctions et rempliront les devoirs, — dans l'assistance d'un juge, etc.

(b.) Dans toute cause *contestée au mérite*, dans la Cour Supérieure, ainsi que dans les causes appelables de la Cour de Circuit, dans chaque district, à l'exception de Montréal ou Québec, il n'y aura plus lieu à la révision, à Montréal, ou à Québec, mais à la clôture de l'Enquête ou immédiatement après l'Enquête, il sera loisible, à toute partie de déclarer si elle entend que l'audition finale au mérite, en telle cause, ait lieu devant la Cour Supérieure tenue au chef-lieu du district par trois juges de cette Cour, etc., etc.

Et voilà !

(A suivre.)

Rebecca Wilkinson, de Brownsvalley, Ind. dit : “J'ai été dans une bien triste position pendant trois ans, causée par la névralgie, la faiblesse d'estomac, la dyspepsie et l'indigestion, jusqu'à ce que ma santé fut considérablement affaiblie. J'ai acheté une bouteille du “South American Nerve” qui m'a fait plus de bien que \$50.00 de remèdes de docteurs que j'ai eu dans ma vie. Je conseillerais à toute personne faible de se servir de ce bon et agréable remède. Je le considère comme la meilleure médecine au monde.” L'essai d'une bouteille vous en convaincra. Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892.—la.

SESSIONS.

Les deux sessions, avons-nous dit vont s'ouvrir, la session fédérale du 18 au 25 janvier et la session provinciale le 9 novembre.

Ce sera donc notre petite législature et notre petit gouvernement qui seront les premiers sur la sellette.

Quelle triste figure, ils vont faire ! Que de comptes à régler pour si peu de temps.

Nous ne doutons pas que la session ne révèle l'état de choses le plus scandaleux, le plus honteux à imaginer.

Les taxes d'abord vont attirer l'attention, et la parfaite insignifiance de notre trésorier, va s'étaler au grand jour.

Nous avons déjà la promesse que le gouvernement ne réclamera pas

le paiement des sommes dues pour la taxation de 1893.

C'est une reculade mortelle pour un gouvernement ; tout autre eût résigné en se voyant obligé d'avouer ainsi sa complète incapacité.

Mais non, les nôtres vont se cramponner.

C'est si bon le pouvoir !

Les canoufflets passent et ne laissent pas de trace.

M. Hall vient présenter un projet de loi aux commerçants et ceux-ci le proclament impraticable, impossible.

M. Casgrain prépare une loi de reconstruction judiciaire ; le barreau se réunit et d'un commun accord proteste contre la loi qu'on veut lui imposer.

M. Flynn loue les laes Charlebois et Ouaro à des spéculateurs et, immédiatement, les colons dépouillés protestent eux aussi.

M. Taillon fait passer une loi pour dépouiller les comtés des subventions votées pour les voies ferrées et, naturellement, les comtés font entendre des plaintes sévères.

Tout le monde se plaint, tout va mal, tout est en désarroi.

Nous nageons en plein gâchis.

Mais il ne faut pas croire que la situation est plus belle et plus limpide à Ottawa ; là-bas l'influence et les méthodes tories ayant la chance d'opérer sur un plus vaste champ d'action ont produit des désastres proportionnés.

Les scandales sont amoncés sur les scandales d'un bout à l'autre du pays depuis Chignecto jusqu'à Esquimaux. Il n'y a pas un ouvrage une entreprise du gouvernement dont l'exécution puisse supporter l'examen même le plus superficiel.

Les nominations faites depuis deux ans sont un nid de boodlages financiers ou politiques les plus écorçants en même temps que les quelques actes administratifs qui se détachent de la période de son administration actuelle, sont de scandaleuses concessions à tous les mauvais instincts politiques.

La période parlementaire qui s'ouvre va être grosse de conséquence pour le parti tory.

Les deux grandes questions qui émeuvent le pays, la réforme du tarif et les écoles du Manitoba vont soulever d'amères discussions et le public suivra avec anxiété.

La rétribution finale approche et les comptes vont être épurés.

Nous ne saurions trop conseiller à nos amis d'avoir l'œil ouvert et de se préparer aux événements.

La Patrie.

LES FEMMES PARLENT.

Et voici ce qu'elles disent : Nous connaissons toutes (plus ou moins) les misères et les souffrances attachées à notre sexe et si nous nous plaignons quelquefois de ce que nous appelons l'injustice de la punition infligée à la femme au paradis terrestre, nous admettons que nous avons un remède efficace à toutes nos douleurs et nous recommandons le “Régulateur de la Santé de la femme” et les “Female Plasters” du Dr Larivière à toute femme ou fille affectée du “Beau mal” sous quelque forme qu'il se présente. On l'emploie aux Etats-Unis dans les communautés religieuses et les hôpitaux. Les médecins du Boston Electric Hospital certifient qu'ils emploient le Régulateur pour fortifier les nerfs et le sang, relever les forces, donner appétit et faciliter la digestion et dans tous les cas de maladies communes aux femmes. Pour toute information, écrivez au Dr J. Larivière, Manville, R. I. Envoyez 25 cents pour un plâster.

MM. Evans & Sons, Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada. 4 Mars 1892

MONSIEUR FABRE A BERTHIER.

Benediction de l'Usine

UNE DATE QUI FERA EPOQUE.

Lundi dernier, malgré le mauvais temps, la population de notre petite ville et des paroisses environnantes était sur pied, et attendait à la Station l'arrivée de Sa Grandeur, l'Archevêque de Montréal, qui venait bénir l'Usine de Berthier.

A onze heures, Monseigneur Fabre, accompagné de plusieurs prêtres, des Messieurs Lefebvre et d'un grand nombre de délégués de Montréal, occupant un rang élevé dans le commerce et l'industrie, mit pied à terre et bénit l'assistance.

Il prit ensuite place avec les Messieurs de sa suite dans les voitures qui attendaient à la gare et toute la population les suivit jusqu'à l'Usine, où Monseigneur fut reçu par M. Alfred Musy le gérant.

Peu après il apparut sur la galerie entouré de plusieurs curés et d'une foule de citoyens du comté et M. Allard, M. P. P., lut en l'absence du maire Lamarche l'adresse suivante :

A Sa Grandeur, Mgr Edouard Charles Fabre, Archevêque de Montréal, Monseigneur,

Les citoyens de la ville de Berthier saisissent avec bonheur et empressement l'occasion de votre passage au milieu d'eux pour vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et vous présenter leurs hommages les plus respectueux.

Votre titre de chef de l'Eglise Catholique dans l'archidiocèse de Montréal et les épreuves que vous suivez dans l'exercice de vos fonctions sacrées, nous font un devoir d'accourir autour de vous et de vous exprimer notre plus sincère attachement, et à votre auguste personne et à la cause sainte que vous défendez avec tant d'énergie, de prudence et de sagesse.

Non seulement vous travaillez à la diffusion des principes religieux et de la saine doctrine catholique, mais de plus vous faites l'apôtre de l'agriculture et des réformes agricoles dans la province de Québec.

Tous les catholiques et les vrais amis de cette Province vous ont vu avec plaisir, dans le cours de l'été dernier vous placer à la tête du grand mouvement de réforme de notre système de culture et donner par vos paroles et vos conseils une impulsion efficace et considérable à cette grande œuvre nationale.

Aujourd'hui, faveur insigne pour Berthier, vous laissez vos nombreuses occupations pour venir bénir une institution qui compte en elle le progrès dans l'agriculture, la richesse chez le cultivateur et l'innovation dans l'industrie canadienne. Cette démarche de votre part nous réjouit, nous démontre une fois de plus l'intérêt que vous portez à la classe agricole et aura d'excellents résultats.

Et d'abord votre présence, ici, nous prouve qu'il s'agit d'une œuvre essentiellement et éminemment nationale que nous devons encourager de toute nos forces.

Et dans un instant, quand de vos lèvres sacrées, auront tombé des paroles de bénédiction, le succès de cette grande entreprise agricole et industrielle sera assuré.

Plus tard, Monseigneur, Berthier, se rappelant cette journée mémorable du neuf octobre 1893, dira

et redira aux générations futures : La culture de la betterave à sucre et l'industrie du sucre de betterave ont vécu des efforts généreux de nos grands industriels canadiens, les Messieurs Lefebvre, et des favoris que votre Grandeur aura attirés sur cette grande institution par vos prières vos invocations au Très-Haut et Votre bénédiction que de concert avec les Messieurs Lefebvre, nous sollicitons de Votre Grandeur.

LES CITOYENS DE LA VILLE DE BERTHIER.

Monseigneur répondit très éloquentement à cette adresse et à peu près dans ces termes :

" Cette nouvelle manifestation de votre foi ne me surprend pas, car vous avez compris que les relations de l'évêque et des membres de son diocèse sont des relations de famille. Un père est toujours heureux de féliciter son enfant des progrès qu'il a faits dans la bonne voie ; je puis donc me réjouir et être fier d'assister à cette démonstration. L'œuvre entreprise par MM. Lefebvre n'est pas seulement une œuvre industrielle, mais c'est une œuvre patriotique et chrétienne. L'usine que dans votre foi, vous me priez de bénir, donnera de l'ouvrage aux ouvriers, stimulera le zèle des cultivateurs, attirera ici de nombreux capitaux et empêchera un bon nombre de nos compatriotes d'aller tenter fortune à l'étranger. Elle sera une œuvre nationale en contribuant dans une large mesure à la prospérité de notre pays. Elle sera une œuvre religieuse puisque M. le curé, les paroissiens et les directeurs ont voulu qu'elle portât le cachet de la religion, et je puis prédire que cette œuvre sera prospère, que cette entreprise réussira puisqu'elle est bénie par l'Eglise. Je souhaite donc beaucoup de succès aux Messieurs Lefebvre et je les bénis comme je bénis leur établissement. "

Après ces paroles, Mgr Fabre est entré dans l'usine et a chanté les Oraisons du rituel pour la bénédiction des édifices chrétiens.

Plusieurs centaines de personnes assistaient à cette cérémonie.

L'usine était toute garnie de drapeaux et d'inscriptions.

Immédiatement après la bénédiction, sur un ordre du gérant, toutes les machines ont été mise en mouvement.

Il n'y avait rien de plus beau et de plus consolant à voir.

M. le curé de Berthier prit alors la parole et a fortement recommandé aux cultivateurs la culture de la betterave.

Monseigneur ayant manifesté le désir qu'il n'y eut pas de discours en sa présence, le public a été privé d'entendre plusieurs bons orateurs.

Les Messieurs Lefebvre qui ont fait les choses, on ne peut mieux, ont ensuite invité Mgr Fabre et une soixantaine de personnes à faire honneur à un superbe LUNCH servi dans une des salles de l'usine qui avait été magnifiquement décorée et dont les murs étaient couverts d'inscriptions appropriées à la fête.

Sa Grandeur présidait à la table, ayant à sa droite M. Michel Lefebvre et à sa gauche l'Hon. M. Sylvestre, Conseiller Législatif.

Parmi les membres du clergé, nous avons remarqué : M. Tranchemontagne, P. S. S., MM. les Curés Champeau, Brien, Charest, Mondor, Durochers, Auclair, Lenorgan, Primeau, Lesage, MM. Perreault et Morin, vicaires de Berthier ; M. Labonté, du Collège de Ste-Thérèse ; M. Morin, vicaire à St-Jean-Baptiste ; les Révérends Pères Jean et Letellier, etc., etc.

Parmi les autres personnes présentes, nous avons remarqué :

L'hon. M. Ls. Sylvestre, C. L., M.M. Beausoleil et Allard, députés, Jacques Grenier, ex-maire de Montréal, Théodule et Théodore Lefebvre, F. Martineau, M. P. P., Dr L. R. Durocher, G. Boivin, A. Desjardins, Quintal, Jacaille, Gagnon, Alfred Musy, gérant de l'usine, Ls. Tranchemontagne, C. A. Chênevert, M. A. L. Aubin, B. E. Pelland, F. E. Rouleau, les Conseillers de la ville, Monier, du *Prix Courant*, Stevens, du *Moniteur du Commerce*, Lefebvre, du *Monde*, etc.

Monseigneur s'étant retiré à la fin du dîner, M. Jacques Grenier fut appelé à la présidence et plusieurs santés furent proposées, auxquelles répondirent MM. Beausoleil, Allard, Tranchemontagne, Chênevert, Boivin, Lefebvre père et fils, Desjardins, Musy, Martineau, Monier et Stevens.

Tous ont fait l'éloge de l'industrie betteravière, des MM. Lefebvre et de ceux qui avaient contribué de près ou de loin à implanter cette industrie dans ce pays et du gérant M. Alfred Musy qui a été le premier à la faire réussir au Canada.

Le reste de l'après-midi a été consacré à la visite en détail de l'usine. Tout le monde a admiré et a été étonné des améliorations et des embellissements qui ont été faits.

Nous avons droit de nous réjouir de cette journée, car la présence de Monseigneur Fabre, de plusieurs membres du Clergé et aussi celle de plusieurs hommes distingués dans la politique, le haut commerce et l'industrie, dans cette circonstance, contribueront sans aucun doute au succès de cette industrie qui sera le salut de Berthier et des comtés environnants.

La consommation Guérie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvés ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparation et l'emploi. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NOYES, 320 Powers' Block, Rochester, N. Y. 12 juin 1891.

Arrivés à L'HOTEL GUILMETTE ces jours derniers.

D Monroe, Cornville, Dr Fleury, Lanoraie, L P A Roberge, St-Cuthbert, N H Barbeau, New-York, R E Robinson, do, A B Hardwick, do, F X D DeGraupré, Montréal, A E Moquin, St-Ilyacinthe, J L A Saucier, Maskinongé, J H Olivier, Montréal, R W Smith, do, Dr J O Gadoury, do, J A Desrosiers, Maskinongé, H Giroux, Montréal, J Hailor, do, S S Barxer, do, W H Whyte, do, J H Clerck, do, Geo Bouchard, Québec, J P Larivière, Montréal, L O Demers, do, F A Côté, do, Z S Blain, do, B R Magnan, do, G Tassé, do, H G Larimbé, Toronto, J E Breton, Montréal.

C. C. Richards & Cie. Mon fils Georges souffrait d'une névralgie du cœur depuis 1882, mais ayant fait usage du "Liniment de Minard" en 1889, le mal dont il souffrait est complètement disparu et ne l'a plus indisposé.

J. S. McKEE, Linwood, Ot 28 Oct. 1892.

Nouvelles de la Ville et du District.

Nous aurons le terme de la Cour de Circuit, mardi prochain le 17 du courant.

LINIMENT MINARD guérit la névralgie.

M. et Madame N. H. Geary de Montréal, étaient lundi dernier de passage en cette ville, en route pour Sorel.

LINIMENT MINARD se vend partout.

Mademoiselle Alice Généreux, fille de M. Edmond Généreux de Fall-River, est en cette ville, en promenade chez M. Azarie Plante.

LINIMENT MINARD guérit la teigne.

La rentrée des élèves de Madame Clements a eu lieu la semaine dernière.

Elles sont nombreuses et paraissent toutes charmantes.

La gale sur le corps humain et sur tous les animaux est guérie en moins de 30 minutes en se servant du Woolfers Sanitary Lotion.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

Les discours qui ont été le plus appréciés lundi à l'usine, sont certainement ceux de M Louis Tranchemontagne, du Rvd Messire Lesage, curé du Mile-End, et de M. C. Beausoleil M. P.

Ceux qui voudront se procurer une photographie de la ville de Berthier, prise à vol d'oiseaux, 24 x 12 pouces, et qui est un très joli souvenir, pourront s'adresser à ce bureau. Prix \$1.00.

Tout le monde s'est aperçu lundi, comment était faite une organisation quand elle était laissée entre les mains de notre maire.

Quand c'est la queue qui veut mener la tête, voilà ce qui arrive !

Le Liniment Anglais Eparvin, enlève les bosses dures ou molles ou calleuses, et toutes les blessures qu'ont les chevaux, guérit aussi les tumeurs, les courbes, les blessures, les ring-bores, la toux, les entorses, tous les maux de gorge, la gourme, etc., etc. Epargnez \$50.00 en achetant une bouteille.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

M. Louis Plante, fils de M. Azarie Plante, qui vient de terminer ses études classiques au collège de Joliette, est décidé d'embrasser l'état ecclésiastique et rentrera la semaine prochaine au noviciat des Pères Viateurs à Joliette.

Il est facile de comprendre que le maire de notre ville fut malade au moment où il s'agissait de lire une adresse à l'Archevêque, mais il est plus difficile de s'expliquer comment il se fait que, ni le pro-maire, ni les conseillers, ni le secrétaire qui étaient présents, n'aient lu cette adresse.

Le maire avait-il par hasard oublié de les prévenir de sa grave maladie ou leur demander à le remplacer ?

Tout de même les étrangers ont du trouver étrange qu'une adresse présentée au nom de la ville fut lue par un autre qu'un représentant de la ville.

On annonce pour la semaine prochaine le mariage du docteur Eugène Lafontaine de St-Gabriel de

Brandon, avec Mademoiselle Malvina Brissette, fille de M. Pierre Brissette cultivateur-rentier, de la paroisse de St-Barthélemy.

RHUMATISME GUÉRI EN UN JOUR.

Le "South American Rheumatic Cure" pour le rhumatisme et la névralgie, guérit radicalement dans l'espace de 1 à 3 jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieux. Il détourne promptement la cause et le mal disparaît immédiatement. La première dose fait un grand bien. 75 cts.

Recommandé par le Dr C. Lafontaine. 21 oct. 1892-1a.

Nous avons de grandes félicitations à offrir au Révérend Frère Gauthier du Collège St-Joseph et à M. Auguste Moreau, de cette ville, de la manière dont ils ont décoré la salle de l'usine où a eu lieu le banquet.

Nous avons constaté que le maire Lamarche, gravement indisposé lundi, a pu se rendre facilement mardi matin à ses affaires comme à l'ordinaire.

Il n'y avait évidemment rien de dangereux.

Madame Vve Agapit Chapat de l'Assomption, madame Vve N. A. Beauchamp de St-Simon, madame B. Rocher de l'Assomption et mademoiselle Desrivères de St-Damasse, étaient en cette ville hier et mercredi, les hôtes de madame C. A. Chênevert.

Comme nous l'avons déjà dit M. Pierre Coulombe, cultivateur-rentier, de St-Norbert et madame Coulombe célébreront le 21 de ce mois, leur soixante-dixième année de mariage.

Comme c'est un événement très remarquable, il y aura grande fête à St-Norbert ce jour-là.

Nous ne savons pas si les électeurs de la ville ont pu se rendre compte une bonne fois, lundi de l'importance d'avoir un maire passable dans certaines occasions !

N'allons pas croire que les étrangers n'en ont pas fait eux la remarque.

Plus de 60 chars de betteraves arriveront cette semaine seulement de St-Cuthbert et de St-Barthélemy.

Nous félicitons M. Goudron sur l'organisation qu'il a faite dans ces paroisses, pour la culture de la betterave.

Tous ceux qui ont pris part au lunch offert par MM. Lefebvre lundi dernier, sont d'accord à faire de grandes louanges à M. Guilmette qui a préparé ce dîner.

La table était magnifiquement dressée et littéralement couverte de mets les plus succulents.

Les vins étaient aussi exquis.

On aurait difficilement mieux fait, même à Montréal.

A quelque chose, malheur est bon : Le mauvais temps que nous avons eu lundi a eu pour effet de cacher un peu le manque d'organisation dans la ville, pour recevoir Monseigneur.

Si le maire eût convoqué, tel qu'il lui avait été suggéré, une assemblée des citoyens au marché, au lieu de s'enfermer chez lui avec trois ou quatre personnes, les choses auraient été bien autrement malgré le mauvais temps.

Les journaux de Montréal ont été

BIERRE et PORTER
—DE—
JOHN LABATT
Huit Médailles et Dix Diplômes
Désigné à l'Exposition universelle de la France, de l'Autriche, des Etats-Unis, du Canada, de la Belgique et des Indes Occidentales.
D'un goût et d'une saveur agréables et d'une pureté garantie. Fait spécialement pour le climat de ce continent. Ces bières ne sont pas surpassées.
Brasserie a Londen, Ont. Canada.
Agence de Montréal—Avenue de Lorimier, Coin de la Rue Albert.
Soulagent à Berthier, ARTHUR CAISSE, marchand d'épicerie et liqueurs, Coin des rues Edouard et du Marché.
13 Octobre 1893.

bien bons de dire que les maisons étaient décorées et que notre ville était pavoisée.

Ils ont compris que les choses auraient du être de même ; voilà pourquoi probablement, ils nous ont donné ce témoignage.

Quant à nous, nous sommes obligés de dire les choses telles qu'elles sont, afin qu'à l'avenir les choses se fassent mieux qu'elles se sont faites surtout de la part de ceux qui avaient mission de les faire mieux.

On annonce pour le 16 courant à Montréal, le mariage du Dr J. O. Gadoury avec Mademoiselle Daveluy, fille du capitaine Charles Daveluy, et de M. le notaire Henri Olivier avec Mademoiselle Gareau de Montréal.

Nous avons un bureau de poste ici qui paraît avoir un zèle extraordinaire pour le gouvernement.

Il ne nous arrive pas une lettre ou un document, sans qu'il soit visité dans tous ses détails, et on trouve toujours moyen sur les deux tiers et demi des documents que l'on reçoit de faire payer le double et même le triple du postage exigé pour expédier ce document.

C'est un abus extraordinaire dont se plaignent tous les gens d'affaires.

Deux bureaux de poste n'ont qu'à s'entendre par ce moyen, pour faire de la spéculation aux dépens du public.

Un député nous a promis d'interpellier à la prochaine session, le Ministre des Postes à ce sujet.

AVIS.

Les propriétaires de l'Usine ont maintenant décidé de n'admettre les visiteurs que le samedi après-midi.

Tous les autres jours de la semaine, il faudra avoir un permis spécial des autorités.
29 septembre 1893.

EXPÉDIEZ VOS POMMES, PATATES, BEURRE Fromage, Œufs, Volailles, Fèves, Peaux, etc., —A—

SHAW & SIMPSON, ACHETEUR ET EXPORTATEURS DES PRODUITS DE LA FERME, 100 et 102 Rue FOUNDLING, MONTREAL.

et vous recevrez les plus HAUTS PRIX, argent comptant.

Ils achètent pour eux-mêmes ou vendent à commission moyennant 2 1/2 pour cent.

Leur spécialité est d'acheter au char.

DEMANDEZ LEUR LISTE DE PRIX.

Ils ont une agence à LONDRES et à NEW-YORK, E.-U. 6 oct. 1893.—1m.

ARGENT À PRÊTER Sur hypothèques, à 6 par cent. S'adresser à MM. A. MAGNAN et A. CABANA, notaires, Joliette. 30 sept. 1892.

A VENDRE. Une magnifique fournaise en parfaite ordre et ayant bien peu d'usage. S'adresser à ce bureau.

N. LÉVEILLÉ, Marchand-Tailleur, Employé pendant 19 ans à la maison L. C. DeTonnacour. 123 1/2 Rue St-Laurent, MONTREAL.

Toujours en magasin un grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de Patrons les plus nouveaux. 6 octobre 1893.

Dr Louis Franchère L.D.S. CHIRURGIEN DENTISTE 121 ST-DENIS, (Coin Dorchester) MONTREAL.

Couronnes en or et porcelaine. Dentiers avec ou sans palais. Traitement des dents et des maladies de la bouche.

Incrustations Dentaires, de tout genre, or, argent, platine, etc., etc. Administration du Gaz végétal. Chloroforme, Ether, Bromure d'Éthyle, cocaïne.

Une attention toute spéciale sera donnée au traitement des dents des enfants.

Poudre Dentifrice à l'Otto de Rose du Dr LOUIS FRANCHÈRE L.D.S. CHIRURGIEN-DENTISTE, ST-DENIS, (COIN DORCHESTER)

Cette poudre à base de quinquina a pour effet de tonifier les gencives en les rendant fermes et roses. Elle corrige l'haleine fétide et donne aux dents une couleur blanche de perle. En vente à mon bureau, et chez

L. A. BERNARD PHARMACIEN 1882 RUE STE-CATHERINE, PRÈS DE LA RUE St-Laurent, - MONTREAL. 6 octobre 1893.

Hotel Riendeau Ouverture de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, JOS. RIENDEAU, a transporté son établissement à l'ancien hôtel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier. Le nouveau local est à proximité du débarcadère des bateaux de la Cité du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établissement ne sera pas changé : il portera toujours le nom de :

HOTEL RIENDEAU. Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est un nombre des meilleurs hôtels de Montréal. Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe.

Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.

JOS. RIENDEAU, Propriétaire. 15 août 1890.

Beausoleil & Choquette AVOCATS. No. 76, rue St-Jacques, MONTREAL.

Mercier, Gouin & Lemieux AVOCATS. BATISSE "NEW-YORK LIFE". MONTREAL. 29 Sept. 1893.

LINIMENT MINARD guérit les brûlures.

CHANCRES & CANCERS.

Le Dr Fleury de Lanoraie possède à l'heure qu'il est, un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers.

Il se sert d'emplâtres qui doivent être appliqués nécessairement par lui-même.

Du moment qu'on s'apercevra de cette maladie, bien vouloir se hâter de l'en avertir immédiatement.

St-Basile de Portneuf, 27 déc. 1892. M. le Dr Fleury, Lanoraie.

Monsieur le Docteur, Je suis chargé, de la part de M. Mathias Morisset, un de vos nombreux et reconnaissant patient, de vous présenter, en même temps que ses souhaits de bonne année, ses meilleurs respects et très sincères remerciements pour le grand bien que vous lui avez fait en le guérissant d'un chancre qui, sans vos remèdes, l'aurait très certainement, et peut-être avant aujourd'hui, privé de la vie.

M. Morisset aurait été heureux d'aller lui-même vous remercier et témoigner à Lanoraie de sa guérison, mais il ne le peut pas. Il ne cesse de proclamer partout votre habileté et l'effet de vos remèdes, qui l'ont guéri radicalement.

Veillez agréer M. le Docteur les respects de votre très humble serviteur.

B. LAURENT CRABOT, Ptre. 18 Juillet 90.

LE GRAND TONIQUE Nerval

AMERICAIN DU SUD ET LA GUÉRISON DE L'ESTOMAC ET DU FOIE

La plus étonnante découverte médicale des dernières cent années. Plaisant au goût comme le plus doux nectar. Sûr et inoffensif comme le lait le plus pur.

Ce tonique Nerval extraordinaire a été seulement introduit récemment en ce pays par les propriétaires et manufacturiers du grand tonique Nerval Américain du sud, et cependant sa grande valeur comme agent curatif a été connue par quelques uns des médecins les plus savants, qui n'ont pas découvert ses mérites et sa valeur à la connaissance du public en général.

Cette médecine a complètement résolu le problème de la guérison des indigestions, de la dyspeptie, et des maladies du système nerveux en général. Elle est aussi de la plus grande valeur pour la guérison d'une santé languissante sous toutes les formes de quelle cause que ce soit. Ceci est opéré par les grandes qualités toniques nervalles qu'elle possède, et par sa grande puissance curative sur les organes digestifs, l'estomac, le foie et les intestins. Aucun remède se compare avec ce tonique nerval d'une valeur extraordinaire comme un constructeur et renforteur des forces de la vie du corps humain, ainsi qu'un grand rénovateur d'une constitution ruinée. C'est aussi d'une valeur permanente plus réelle dans le traitement et la cure de maladie de pouxons qu'aucun remède usagé sur ce continent pour la consommation. C'est une merveilleuse cure pour les maladies nerveuses du sexe féminin de tous les âges. Les dames qui approchent du moment critique appelé un changement dans la vie, ne devraient manquer d'usager ce grand tonique nerval, presque constamment, pour l'espace de deux ou trois ans. Il les fera passer sûrement à travers le danger. Ce grand fortifiant et curatif est d'une inestimable valeur pour les personnes âgées et les infirmes, par ses grandes propriétés énergiques, il leur donnera un nouveau soutien pour la vie. Il augmentera de dix ou quinze années de vie ceux qui prendront une demi douzaine de bouteilles de ce remède chaque année.

C'EST UN GRAND REMÈDE POUR LA GUÉRISON DE

- Maladie des nerfs, Abattement nerveux, Mal aux nerfs de la tête, Mal à la tête, Fièvre épileptique, Frissons nerveux, Paralyse, Paroxysme nerveux et Étourdissement, Subite chaleur, Palpitation du cœur, Désespoir mental, Manque de sommeil, Danse de St. Guy, Nerfs faibles chez les femmes, Nerfs faibles chez les personnes âgées, Névralgie, Douleurs au cœur, Douleurs au dos, Santé défailante, Constipation brisée, Débilité d'un âge avancé, Indigestion et dyspeptie, Brûlure au cœur et estomac noir, Poids et sensibilité de l'estomac, Perte de l'appétit, Rêves effrayants, Vertige et tintement dans les oreilles, Faiblesse des extrémités et Étourdissement, Sang impur et appauvri, Furoncles et charbon, Scrofule, Ulcères et scrofule enflammés, Consumption des pouxons, Catarrhe des pouxons, Bronchites et toux chronique, Maladie du foie, Diarrhée chronique, Enfants délicats et scrofuleux, Maladie d'été des enfants.

Toutes ces maladies et beaucoup d'autres guéries par ce merveilleux tonique nerval.

MALADIES NERVEUSES.

Comme guérison pour chaque classe de maladies nerveuses, aucun remède est capable de se comparer avec le tonique nerval, lequel est très plaisant et inoffensif dans tous ses effets sur le plus jeune enfant comme le plus âgé et le plus débonnaire. Les souffrances de toutes les douleurs auxquelles l'humanité est héritière, dépendent d'un épaisissement nerveux et d'une digestion altérée. Quand il y a une provision insuffisante de matières nutritives pour les nerfs dans le sang, un état de débilité générale du cerveau, de la moelle épinière, et l'ébranlement en est le résultat. Nerfs affaiblis, pareillement les muscles affaiblis deviennent faibles quand la bonne sorte de nourriture est supprimée; et mille faiblesses et douleurs disparaissent tandis que les nerfs se rétablissent. Comme le système nerveux doit pourrir toute la puissance par laquelle les forces vitales du corps sont maintenues, premièrement on souffre par le manque d'une nutrition parfaite. Ordinièrement la nourriture ne contient pas une quantité suffisante de la sorte de nourriture nécessaire pour réparer ce qui s'use par notre manière de vivre et de travail imposé aux nerfs. Pour cette raison il devient nécessaire qu'une nourriture pour les nerfs soit pourvue. Ce Nerval Américain du sud a été trouvé contenir par analyse les éléments essentiels desquels les tissus des nerfs sont formés. Ceci rend compte de son adaptation universelle pour la guérison de l'ébranlement nerveux sous toutes ses formes.

CHAMPAGNEVILLE, Ind., le 20 Août, 86. A la grande Co. de médecine Américain du sud, Monsieur: Je désire vous dire que j'ai souffert pendant plusieurs années d'une très grande maladie de l'estomac et du foie. J'ai essayé chaque médecine dont j'ai entendu parler, mais aucune ne m'a fait un bien appréciable, jusqu'à ce que j'ai eu connaissance de votre grand tonique Nerval Américain du sud, et cure pour l'estomac et le foie, et depuis j'ai pris plusieurs bouteilles, je dois dire que je suis surpris de sa puissance extraordinaire pour guérir l'estomac et le système nerveux en général. Si elle est connue, vous en seriez très orgueilleux de recevoir mes remerciements. J. A. HARRIS, Pré-séjour Montgomery, Ga.

UNE GUÉRISON ASSURÉE DE LA DANSE DE ST. GUY OU CHORÉE.

Ma fille âgée de onze ans, était affectée chorée de la danse de St. Guy ou Chorée. Nous lui avons donné trois bouteilles et demi du Nerval Américain du Sud, et elle se trouva parfaitement guérie. Je crois que ce remède guérira chaque cas de danse de St. Guy. Je l'ai vu dans ma famille depuis deux années, et suis certain qu'il est le meilleur remède au monde pour indigestion et dyspeptie, ainsi que pour tous les désordres nerveux sous toutes ses formes, comme aussi pour une santé chancelante provenant de quelle cause que ce soit. État de l'Indiana, Comté Montgomery, le 22 Juin, 1897. JEAN T. MIZEL.

INDIGESTION ET DYSPEPTIE.

LE GRAND TONIQUE Nerval DE L'AMÉRIQUE DU SUD

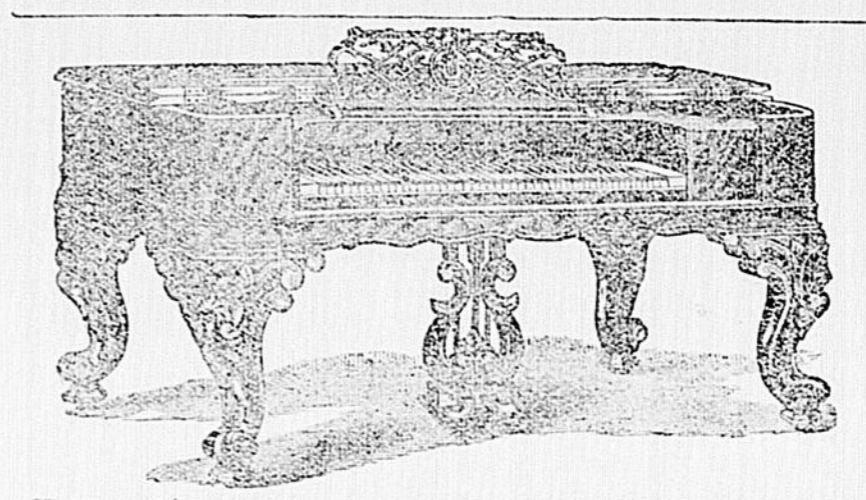
Lequel nous vous offrons, est absolument le seul remède infaillible découvert pour la guérison d'indigestion, de dyspeptie, et la vaste suite de symptômes et d'horreurs qui sont le résultat de la maladie et débilité de l'estomac humain. Personne étant atteint par une maladie de l'estomac ne peut laisser de côté ce joyau d'une valeur incalculable, et le témoignage de beaucoup prouve que ce remède est le seul et unique au monde qui guérit ce destructeur universel. Il n'y a point de cas de malignité de la maladie de l'estomac qui puisse résister à l'extraordinaire puissance de guérison du tonique Nerval Américain du Sud.

HARRISVILLE, Ind., le 20 Août, 86. A la grande Co. de médecine Américain du sud, Monsieur: Je désire vous dire que j'ai souffert pendant plusieurs années d'une très grande maladie de l'estomac et du foie. J'ai essayé chaque médecine dont j'ai entendu parler, mais aucune ne m'a fait un bien appréciable, jusqu'à ce que j'ai eu connaissance de votre grand tonique Nerval Américain du sud, et cure pour l'estomac et le foie, et depuis j'ai pris plusieurs bouteilles, je dois dire que je suis surpris de sa puissance extraordinaire pour guérir l'estomac et le système nerveux en général. Si elle est connue, vous en seriez très orgueilleux de recevoir mes remerciements. J. A. HARRIS, Pré-séjour Montgomery, Ga.

Large Bouteille de 16 onces, \$1.00. CHAQUE BOUTEILLE EST GARANTIE. En vente à la Pharmacie du Dr C. Lafontaine, Berthier. 21 Avril 1893.



NOUVELLE DÉCOUVERTE PAR ACCIDENT. En frottant sur la main du chimiste qui, après s'être lavé, a découvert que le poil était complètement disparu. Nous avons immédiatement mis cette merveilleuse préparation sur le marché et la demande est maintenant si grande que nous l'offrons dans le monde entier sous le nom de QUEEN'S ANTI-HAIRINE. Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Frottez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon miraculeuse sans causer la moindre douleur et sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent pour les mêmes fins. Les milliers de DAMES qui ont été ennuies de peils sur la figure, le cou et les bras témoignent de ses mérites. Les MESSIEURS qui n'avaient pu à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la QUEEN'S ANTI-HAIRINE qui met de côté la nécessité de se raser, en empêchant pour toujours la croissance du poil. Le "Queen's Anti-Hairine" est la meilleure, envoyez-la par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite habilement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot qui contient cette annonce est bon et vrai. Adressez QUEEN CHEMICAL CO., 171 BANC STREET, CINCINNATI, Ohio. Vous pouvez enregistrer votre lettre à l'importeur quel bureau de poste afin de vous en assurer le livraison. Nous payons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour la moindre lésure qu'elle ait causée à une personne qui en a usé. Chaque bouteille garantie.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,

tel que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARKMAN, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, MAILLARD & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STEVENSON & CO., depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup répandus dans les communautés religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec.

Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1207.

Laurent, Laforce & Bourdeau, 1637—Rue Notre-Dame—1637 MONTREAL.

20 SEPTEMBRE 1893.

VIN SAINT-CUTHBERT.

VIN CANADIEN CANADIEN

FABRIQUÉ PAR FABRIQUÉ PAR

Hercule Lafontaine, Hercule Lafontaine,

ST-CUTHBERT, P. Q.

Ces vins sont de jus de raisin, purs, non falsifiés, recommandés comme tonique, agréables au goût et d'une grande suavité.

Les prix sont excessivement bas de \$1.00 À \$2.50 LE GALLON.

Les commandes nombreuses que M. Lafontaine reçoit chaque jour, témoignent hautement de la qualité et de la valeur de ce vin.

Qu'en on fasse l'essai et nous garantissons d'avance la plus grande satisfaction.

S'adresser à Hercule Lafontaine, ST-CUTHBERT.

17 Février 1893.

TOUSSEZ-VOUS?

Depuis un Jour! Une Semaine! Un Mois! Une Année! Des Années!

PRENEZ LE Sirop de Térébenthine

DR. LAVIOLETTE, Le Plus Sûr. Le Plus Efficace. Le Plus Agréable au Goût.

NE CONTIENT ni Opium, ni Morphine, ni Chloroforme

EN VENTE PARTOUT: 25 et 50 cents le Flacon. DEMANDEZ-LE.

SEUL PROPRIÉTAIRE: J. S. LAVIOLETTE, M.D., 217 Rue des Comédiennes, Montreal. 28 octobre 1892.

LE Docteur P. PHILIPPE de la Faculté de Paris Médecin-Chirurgien

Spécialité: Maladie des Femmes, Infirmité, Tumeurs, etc. 56, RUE HERRI, MONTREAL.

Heures de consultations: 8 à 10 hrs a. m. 2 à 4 heures p. m. Téléphone Bell 6659. 22 Janvier 1892.

NARCISSÉ DEMERS, L. L. B AVOCAT. 1560 rue Notre-Dame. Tel. 2106. MONTREAL.

ETABLISSEMENT EN 1867. L. C. de TONNANCOUR, MARCHAND-TAILLEUR. 8—COTE SAINT-LAMBERT—8 MONTREAL.

Toujours en magasin un grand assortiment de draps, casimirs, tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 22 Avril 1892.

ADVERTISING. If you wish to advertise anything anywhere at any time write to GEO. P. ROWELL & CO., No. 10 Spruce St., New-York.

EVERY one in need of information on the subject of advertising will do well to obtain a copy of "Book for Advertisers," 266 pages, price one dollar. Mailed, postage paid, on receipt of price. Contains a careful compilation from the American Newspaper Directory of all the best papers and their managers; gives the circulation rating of every one and a good deal of information about rates and other matters pertaining to the business of advertising. Address ROWELL'S ADVERTISING BUREAU 10 Spruce St., N. Y.

FOR OVER FIFTY YEARS Mrs. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP has been used by millions of mothers for their children while teething. If disturbed at night and broken of your rest by a sick child, weeping and crying with pain, give a little of "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" for Children Teething. It will relieve the poor little sufferer immediately. Depend upon it, mothers, there is no milder remedy for this ailment. It cures Colic, Wind Colic, softens the bowels and regulates the stomach. "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" for children teething is pleasant to the taste and is the prescription of one of the oldest and best female physicians and nurses in the United States. Price twenty-five cents a bottle. Be sure and ask for "MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP."

PATENTS

Copyrights and Patents secured. Trade-Marks registered, and all other patent cases in the Patent Office and before the Courts promptly and carefully prosecuted. Upon receipt of model or sketch of invention, I make careful examination, and advise as to patentability free of charge. With my office directly across from the Patent Office and being in personal attendance there, it is apparent that I have superior facilities for making prompt preliminary searches, for the more vigorous and successful prosecution of applications for patent and for attending to all business entrusted to my care, in the shortest possible time. FEES MODERATE, and exclusive attention given to patent business. Information, advice and special references sent on request. J. R. MITCHELL, Solicitor and Attorney in Patent Cases, Washington, D. C. Opposite U. S. Patent Office

Mention this paper

EN VENTE.

A la Gazette de Berthier. LE CHEMIN DES LARMES. Joli et amusant feuilleton.

Nous expédierons copie de ce feuilleton à toute personne qui nous enverra 25 cts.

BEATS THEM ALL!

12,000 pages of reading matter are found in the 31 volumes of Chambers' Encyclopaedia which furnish, post-paid, in connection with our twice-weekly edition, one year, for \$3.00.

THE ADVERTISER is the oldest newspaper in New-York City. Its Weekly edition is published in two sections and comes out every Tuesday and Friday—104 times during the year, has six to eight pages every issue, is well printed, has plenty of pictures, short stories, telegraphic news, financial and market reports, a weekly page and the latest editions published by any New-York paper. It is a model home paper, with elevating and entertaining reading matter, devoid of serious and objectionable advertisements. All for \$1.00 a year. Specimen copies and Premium Lists with full particulars of the Attractive Inducements for Agents sent Free on application to

The Advertiser, 39 PARK ROW, NEW-YORK.

5 MARS 1893.

A. DEMERS,

AVOCAT. RUE EDOUARD, BERTHIER.

ETABLISSEMENT EN 1877.

J. G. WEILBRENNER,

Agent d'Affaires et Encanteur

DISTRICT DE RICHELIEU.

Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de comptes, Billets, etc.—Affaires de faillite—Inventaire, Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut offrir les meilleurs références.

POSTE BOITE 415—SOREL. no 1859.

Dr. Trestler & Globensky

CHIRURGIENS-DENTISTES, 1592, RUE NOTRE-DAME.

Des du Palais de Justice, MONTREAL.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pour leur retour par le soir du même jour avec leur dentier et elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

R. F. TRESTLER, L. C. B. STEPHEN GLOBENSKY, S. C. D. 39 rue "48".

GERMAIN & CHENEVERT,

AVOCATS. BUREAU DE La Gazette de Berthier, BERTHIER, Q.

IMPRIMERIE de la GAZETTE de Berthier. On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Cartes de Visite, Lettres Funéraires, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Billes, Notices, Regus. Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix. On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS.